

# FONDS CULTUREL SPÉCIAL COVID-19

*Été 2020*



## CONTEXTE

L'agglomération de Montréal est actuellement en état d'urgence en lien avec la pandémie de COVID-19. La crise associée au virus touche tous les secteurs d'activités et les nombreux artistes de l'arrondissement sont durement affectés.

Parallèlement, les citoyens du Plateau-Mont-Royal font leur part pour respecter les directives de confinement et de distanciation sociale. Au moment où ils sont appelés à limiter leurs déplacements et à « penser local », l'art et la culture, moteurs de vitalité de leur quartier, sont à l'arrêt. Plus que jamais, la culture est bienvenue pour contrer la morosité ambiante. C'est pourquoi l'arrondissement, qui reconnaît la contribution fondamentale des artistes à l'expérience urbaine, souhaite offrir cet été à ses citoyens des expériences culturelles variées.

## OBJECTIF PRINCIPAL

Soutenir les **initiatives** et **projets artistiques professionnels** qui contribuent à l'animation de l'**espace public**, dans le cadre particulier de la pandémie de COVID-19 à l'été 2020 (max. 7 septembre).

## OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES

Parmi l'ensemble des projets soumis, seront privilégiés ceux qui véhiculent ces éléments :

- **Sécurité** : les projets qui respectent les directives de distanciation physique;
- **Inclusion** : les activités favorisant l'inclusion sociale des populations vulnérables, les liens intergénérationnels, interculturels, interdisciplinaires ou le dialogue avec les communautés autochtones;
- **Local** : une priorité sera accordée aux artistes, compagnies ou organismes basés sur le territoire du Plateau-Mont-Royal;
- **Impact** : le choix de moments, de lieux et possibilité de diffusion web qui permettent de maximiser la portée du projet;
- **Autonomie** : les activités autonomes techniquement, à déploiement léger et qui ne requièrent aucun soutien opérationnel de la part de l'Arrondissement;

## TYPE DE PROJET

Le Fonds culturel spécial COVID-19 vise à soutenir des projets tels que :

1. **Arts visuels**
2. **Déambulateurs**
3. **Prestations extérieures ciblées (exemple : devant résidence pour aînés)**
4. **Autre type de projet**

## ADMISSIBILITÉ

**Artiste** : Avoir le statut de professionnel;  
Être résident de la Ville de Montréal.

**OBNL :** Avoir un mandat artistique ou culturel;  
Avoir son siège social à Montréal;

## **FINANCEMENT**

L'enveloppe totale disponible est de 70 000 \$ et servira à soutenir plusieurs projets. Le montant maximal par projet est de 8 000 \$. Ces dépenses doivent être directement liées au projet, raisonnables et essentielles à la réalisation des objectifs du projet et engagées après la date de signature d'une entente entre l'arrondissement et l'artiste ou l'organisme.

## **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE**

Il est obligatoire de remplir le [formulaire en ligne](#) et de soumettre les documents complémentaires demandés en [un seul document PDF](#), ordonné comme suit et ajouté lors du dépôt du formulaire :

1. Description détaillée du projet;
2. [Fiche de budget](#);
3. Curriculum vitae et / ou portfolio (pour les artistes);
4. Autorisation écrite du conseil d'administration (pour les OBNL).

## **ÉVALUATION DES PROJETS**

Le comité de sélection sera composé de six (6) personnes : trois (3) de la Division de la culture et des bibliothèques de l'arrondissement, une (1) de la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal, une (1) élue, une (1) d'un organisme culturel ou artistique local. Les projets seront évalués selon la grille suivante :

**Projet (40 %) :** Conformité avec les objectifs du programme;  
Qualité artistique;  
Concept original pour aller chercher un maximum de public.

**Impact (40 %)** La portée sociale du projet;  
Capacité à respecter les directives de distanciation physique en vigueur.

**Capacité (20 %)** Expérience dans la réalisation de projets similaires;  
Montage financier réaliste.

## **DÉPÔT DES DEMANDES**

Les demandes complètes doivent être transmises uniquement via le [formulaire en ligne](#) au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2020 à 17 h**. L'arrondissement informera de sa décision dans les plus brefs délais suivant la date limite de dépôt des demandes.

Pour **questions** et **dépôt des demandes**, contactez François-Xavier Tremblay, agent de développement culturel : [francois-xavier.tremblay@montreal.ca](mailto:francois-xavier.tremblay@montreal.ca)